



RÉCOMPENSE POUR DES INFRASTRUCTURES EXEMPLAIRES 2020

CALENDRIER

Délai d'envoi des dossiers

31 janvier 2020

Remise des prix

mai 2020

CONTACT

Anita Wenger

PRO VELO Suisse

anita.wenger@pro-velo.ch

031 310 54 06

Le «PRIX VELO Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), velosuisse et Velopa.

Partenaire média: «Commune Suisse» et velojournal



Voie cyclable «Vallemaggia», canton du Tessin (prix de reconnaissance 2016)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Strassen ASTRA
Office fédéral des routes OFROU
Ufficio federale delle strade USTRA



COMUNE SVIZZERO
VISCHNANCA SVIZRA
COMMUNE SUISSE

VELOJOURNAL

JURY

Rolin Wavre

Président du jury; vice-président de PRO VELO Suisse

Claudio Ammann

Directeur général de Velopa

Virginie Kauffmann

Cheffe de projet au «Büro für Mobilität»

Kathrin Hager

Présidente de la Conférence Vélo Suisse; cheffe de projet au Centre de prestations Mobilité douce du canton de Thurgovie

Martin Platter

Responsable de l'Office suisse vélo et e-bike; responsable médias velosuisse

Patrick Rérat

Professeur à l'Institut de géographie et durabilité, Université de Lausanne

Lukas Stadtherr

Membre de la direction de SuisseMobile

Martin Urwyler

Délégué de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS); chef de projet Mobilité à la Ville de Lucerne

Urs Walter

Responsable du secteur Vélo, Office fédéral des routes (OFROU)

Le jury détermine la procédure d'évaluation et de décision. Il ne fournit aucune explication pour les dossiers qui n'ont pas été retenus. La décision du jury est définitive. La voie judiciaire est exclue.

PRIX

Le lauréat du premier prix reçoit la somme de CHF 10 000.-. Le jury décerne également des prix de reconnaissance, qui revêtent une valeur symbolique.

Les projets primés seront documentés dans un recueil de bonnes pratiques publié sur www.prixvelo.ch.

PRIX VELO INFRASTRUCTURE 2020

PRO VELO Suisse recherche des projets, des aménagements ou des outils stratégiques exemplaires, qui œuvrent à la promotion de la petite reine auprès du grand public. Dans le cadre du «PRIX VELO Infrastructure», PRO VELO Suisse évalue et récompense des infrastructures cyclables d'avenir et contribue à les faire connaître, afin qu'ils fassent école. Il peut s'agir d'infrastructures de stationnement ou d'une signalisation particulièrement bien pensée, de concepts de mobilité combinée innovants, d'instruments de planification ou encore d'une offre touristique cyclophile. La palette est large; et les projets de la prochaine édition l'élargiront peut-être encore!

La sixième édition du «PRIX VELO Infrastructure» s'adresse aux autorités publiques ainsi qu'aux entreprises qui contribuent, par des mesures exemplaires, à renforcer la sécurité et le confort des cyclistes. Le lauréat du concours recevra la somme de CHF

10000.-. Plusieurs prix de reconnaissance seront également décernés à l'occasion d'une cérémonie et communiqués à l'échelle nationale de manière à faire connaître les projets au plus grand nombre.



Punt Staderas Flims (élément du concept de mobilité douce Flims Laax Falera, prix de reconnaissance 2016)

DROIT DE PARTICIPER

La participation est ouverte aux cantons, aux agglomérations, aux communes, aux bureaux d'études d'ingénieurs, aux entreprises touristiques et de transport, ainsi qu'à toute organisation publique ou privée contribuant à renforcer l'attrait du vélo.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le projet doit bénéficier à un large public en Suisse.
- La mesure ou le paquet de mesures porte principalement sur des éléments d'infrastructure; au moins 50% de la mise en œuvre doit être achevée.
- S'il s'agit d'un instrument de planification, il a été déclaré contraignant par les autorités.
- La mise en œuvre ne remonte pas à plus de cinq ans.

PROJETS CIBLÉS

Le concours récompense des projets relevant du secteur des transports et incluant des éléments d'infrastructure cyclable:

Instruments de planification et paquet de mesures:

Plans directeurs et plans de réseaux, stratégies, lignes directrices, programmes de mesures, etc.

Mesures infrastructurelles, techniques ou organisationnelles en faveur du trafic cycliste, de la mobilité combinée ou du stationnement vélo:

Infrastructures et réseaux d'infrastructures destinées au trafic cycliste, infrastructures et aménagements de stationnement, marquages, signalisations, mesures d'encouragement de la mobilité combinée, etc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury évalue les dossiers selon des considérations qualitatives sur la base des critères suivants:

- Mise en œuvre réussie
- Fonctionnalité (attrayant, direct, cohérent, accessible), confort, qualité de la conception, esthétique, acceptation
- Sécurité
- Exemplarité: projet transposable à d'autres situations
- Innovation: projet visionnaire, inventif, non conventionnel
- Approche: fort engagement des parties prenantes (cyclistes associés, persévérance, audace)
- Efficience: rapport entre les moyens déployés et la plus-value pour les cyclistes
- Communication et relations publiques

ENVOI DES DOSSIERS

Les projets récompensés seront documentés. Les dossiers doivent donc être remis par voie numérique. Le formulaire à remplir est disponible sur www.prixvelo.ch.

Les dossiers doivent comprendre les éléments et les documents suivants:

- Formulaire d'inscription
- Descriptif du projet: problématique, défi, objectif, mesures
- Désignation des parties prenantes (mandant, mandataire, équipe chargée de la planification) et prise en considération des groupes d'intérêt
- Calendrier de planification et de mise en œuvre (projet déjà mis en œuvre? en cours de mise en œuvre?)
- Budget prévisionnel et financement (public/privé? financement garanti? intégration dans un projet d'agglomération?)

- Mesures de communication
- Évaluation/analyse d'efficacité
- Plans
- Matériel iconographique: photos, vidéos (si possible situation avant/après)

Les dossiers doivent être envoyés d'ici au 31 janvier 2020 à l'adresse suivante:

PRO VELO Suisse
«PRIX VELO Infrastructure»
Birkenweg 61
3013 Berne
www.prixvelo.ch
info@prixvelo.ch

PRO VELO Suisse examine la conformité des dossiers aux conditions de participation et se réserve le droit de demander des compléments d'information ainsi que du matériel iconographique.



Système de vélos en libre-service «velospot» de la ville de Bienne (prix de reconnaissance 2012)